

**FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**QUATRIEME  
PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL  
(PAS IV)**

**RAPPORT D'ACHEVEMENT**

**Février 2006**

**TABLE DES MATIERES**

Table des matières	
Sigles et abréviations	i
Equivalences monétaires	ii
Résumé analytique	iii
Données de base du programme	viii
Matrice du cadre logique du PAS	xi
<b>I. INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>II. OBJECTIFS DU PROGRAMME</b>	<b>1</b>
<b>III FORMULATION DU PROGRAMME</b>	<b>2</b>
<b>IV. EXECUTION DU PROGRAMME</b>	<b>3</b>
4.1. Entrée en vigueur et décaissement	3
4.2. Matrice des actions	3
4.3. Rapports d'exécution, financier et d'audit des comptes	6
4.4 Acquisitions des biens et services	6
4.5 Sources de financement et décaissement des tranches	7
<b>V. PERFORMANCE DU PROGRAMME</b>	<b>7</b>
5.1. Performance institutionnelle	7
5.2. Performance économique	8
5.3. Incidences sociales, environnementales et en matière de genre	8
<b>VI. DURABILITE DES EFFETS DU PROGRAMME</b>	<b>9</b>
<b>VII.PERFORMANCE DE LA BANQUE, DE L'EMPRUNTEUR ET DES COFINANCIERS</b>	<b>9</b>
7.1. Performance de la Banque	9
7.2. Performance de l'emprunteur	10
7.3. Performance des cofinanciers	10
<b>VIII. EVALUATION GLOBALE DU PROGRAMME</b>	<b>10</b>
8.1. Pertinence et efficacité	10
8.2. Efficience de l'exécution du programme	10
8.3. Développement institutionnel et durabilité	10
<b>IX. CONCLUSION, ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>11</b>
9.1. Conclusion	11
9.2. Leçons à tirer de l'exécution du PAS IV	12
9.3. Recommandations	12
 <b>ANNEXES</b>	

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ARM	:	Autorité de Régulation Multisectorielle
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BCN	:	Banque Commerciale du Niger
BINCI	:	Banque Islamique du Niger pour le Commerce et Industrie
CDMT	:	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CDN	:	Crédit du Niger
CENTIF	:	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CNE	:	Caisse Nationale d’Epargne
CPCT	:	Caisse de Prêts aux Collectivités Territoriales
CSI	:	Centre de Santé Intégré
DAAF	:	Direction des Affaires Administratives et Financières
DCE	:	Direction du Contentieux de l’Etat
DGB	:	Direction Générale du Budget
FAD	:	Fonds Africain de Développement
FCFA	:	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	:	Fonds Monétaire International
FRPC	:	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
GAGE	:	Groupe d’Appui à la Gestion de l’Economie
IDA	:	International Development Association (Association Internationale de Développement)
NIGELEC	:	Société Nigérienne d’Electricité
OHADA	:	Organisation pour l’Harmonisation du Droit des affaires en Afrique
ONPE	:	Office National des Postes et de l’Epargne
PAS	:	Programme d’Ajustement Structurel
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PPTE	:	Pays Pauvres Très Endettés
SONIDEP	:	Société Nigérienne des Produits Pétroliers
SRP	:	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UC	:	Unité de Compte
UE	:	Union Européenne
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

## **EQUIVALENCES MONETAIRES**

(Février 2005)

Unité monétaire = le franc CFA

1 UC = 765,154 francs CFA

1 UC = 1,52049 US \$

1 UC = 1,16647 Euro

## **EXERCICE BUDGETAIRE**

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

## **LISTES DES ANNEXES**

### Nombre de pages

1.	Etat de l'exécution de la matrice des mesures à prendre pour le PAS IV	7
2.	Evaluation des performances et des résultats du programme	4
3.	Matrice de suivi des leçons, conclusions et recommandations	2
4.	Liste des conditions préalables au décaissement de la première et deuxième tranche	2

## RESUME ANALYTIQUE

**1.** En dépit des efforts déployés au cours de la période 2001-2002, la situation économique, financière et sociale du Niger reste marquée par la persistance des déséquilibres internes et externes, un déficit important en matière de gouvernance économique et une pauvreté très répandue dans le pays.

**2.** Le Quatrième Programme d'Ajustement structurel du FAD (PAS IV) qui constitue le prolongement du PAS III, renforce la contribution du FAD à la mise en œuvre du Programme de réformes 2000-2003 du Gouvernement. Les concours des principaux cofinanciers à sa mise en œuvre sont : FAD (13,05 millions d'UC), FMI (24,7 millions d'UC), l'IDA (47,2 millions d'UC) et Union européenne (46,9 millions d'UC). Le programme a également bénéficié de financement provenant des allègements de dettes au titre de l'IPPTE pour un montant total de 42,6 millions d'UC.

**3. Les objectifs du programme :** Le PAS IV vise à assurer la promotion de la bonne gouvernance et à renforcer l'accès des pauvres aux services sociaux de base afin de faire reculer durablement la pauvreté. Le programme s'articule autour des trois objectifs spécifiques suivants : (i) la promotion de la bonne gouvernance ; (ii) le renforcement des secteurs sociaux ; et (iii) la réforme du secteur financier.

**4. Identification, préparation, négociations et approbation :** Le PAS IV a été préparé sur la base des leçons tirées de l'exécution en 2001 et 2002 du Programme et du PAS III et des informations recueillies au cours de la mission conjointe effectuée par le FAD et la Banque Mondiale, du 14 au 23 juillet 2003, à Niamey, au Niger. L'évaluation a été entreprise du 11 au 25 août 2003, à Niamey, de façon également conjointe avec la Banque mondiale.

**5. Exécution du programme :** L'accord de prêt relatif au PAS IV a été signé le 4 décembre 2003 par le Gouvernement et le FAD. Le prêt d'un montant de 13,05 millions d'UC est entré en vigueur le 29 décembre 2003 et le FAD a procédé au décaissement de la première tranche d'un montant de 8,96 millions d'UC le 2 janvier 2004 après la satisfaction, par l'emprunteur, de toutes les conditions préalables prévues. Les autres conditions spécifiques ayant été réalisées également de façon exemplaire par le Gouvernement, le FAD a procédé, le 30 novembre 2004, au décaissement de la deuxième tranche d'un montant de 4,09 millions d'UC. La mise en œuvre du programme et donc l'atteinte de ses objectifs spécifiques rendaient nécessaire la réalisation par le Gouvernement de 83 réformes et mesures réparties comme suit : i) 44 réformes et mesures, au titre de la promotion de la bonne gouvernance ; ii) 21 réformes et mesures pour le renforcement des secteurs sociaux ; et iii) 18 réformes et mesures dans le cadre de la réforme du secteur financier. Le bilan de l'exécution des actions prévues s'élève à 63 réformes et mesures réalisées dont 35 concernent la promotion de la bonne gouvernance, 11 le renforcement des secteurs sociaux et 4 le secteur financier. Trente-trois mesures n'ont pas été réalisées dont 9 portent sur la promotion de la bonne gouvernance, 10 sur les secteurs sociaux et 14 sur la réforme du secteur financier. Toutefois, ces 33 mesures non exécutées ont été moins déterminantes pour la réussite du Programme. Les réformes et mesures mises en œuvre ont contribué à : i) améliorer la programmation, l'exécution, le suivi et le contrôle budgétaires ; ii) établir un cadre réglementaire pour la privatisation des entreprises publiques à travers la mise en place de l'Autorité de Régulation Multisectorielle (ARM) et l'élaboration des cahiers de charges pour les opérateurs des secteurs privatisés ; et iii) renforcer les allocations budgétaires aux secteurs prioritaires, en particulier l'éducation et la santé.

**6. Performance du programme :** Sous l'effet conjugué des 2 chocs exogènes comprenant la sécheresse et les attaques acridiennes ayant entraîné un déficit de la production céréalière de près de 223000 tonnes de céréales, la croissance du PIB réel a fortement chuté en passant de 3,8% en 2003 à 0% en 2004 et l'inflation a augmenté pour atteindre près de 4% en glissement annuel, à cause des pénuries alimentaires. Concernant les finances publiques, les recettes budgétaires se sont légèrement améliorées, mais le déficit budgétaire s'est creusé en 2004, en raison de l'augmentation des dépenses destinées à acquérir les denrées vivrières pour venir aux secours des populations victimes de la crise alimentaire. Sur le plan de la lutte contre la pauvreté, des améliorations ont été constatées dans les domaines de l'éducation et de la santé, mais les progrès obtenus dans les autres domaines visant à lutter contre ce fléau sont limités ; ce qui a entraîné le glissement du Niger au dernier rang sur 177 pays classés dans le monde, selon l'IDH de 2004. Par contre, des progrès notables ont été enregistrés dans les domaines, de la programmation et de la transparence de l'exécution budgétaire, de la réforme du secteur financier et de la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux.

**7. Exécution du programme :** L'accord de prêt relatif au PAS IV a été signé le 4 décembre 2003 par le Gouvernement et le FAD. Le prêt d'un montant de 13,05 millions d'UC est entré en vigueur le 29 décembre 2003 et le FAD a procédé au décaissement de la première tranche d'un montant de 8,96 millions d'UC le 2 janvier 2004 après la satisfaction, par l'emprunteur, de toutes les conditions préalables prévues. Les autres conditions spécifiques ayant été réalisées également de façon satisfaisante par le Gouvernement, le FAD a procédé, le 30 novembre 2004, au décaissement de la deuxième tranche d'un montant de 4,09 millions d'UC. La mise en œuvre du programme et donc l'atteinte de ses objectifs spécifiques rendaient nécessaire la réalisation par le Gouvernement de 83 réformes et mesures réparties comme suit : i) 44 réformes et mesures, au titre de la promotion de la bonne gouvernance ; ii) 21 réformes et mesures pour le renforcement des secteurs sociaux ; et iii) 18 réformes et mesures dans le cadre de la réforme du secteur financier. Le bilan de l'exécution des actions prévues s'élève à 63 réformes et mesures réalisées dont 35 concernent la promotion de la bonne gouvernance, 11 le renforcement des secteurs sociaux et 4 le secteur financier. Trente-trois mesures n'ont pas été réalisées dont 9 portent sur la promotion de la bonne gouvernance, 10 sur les secteurs sociaux et 14 sur la réforme du secteur financier. Toutefois, ces 33 mesures non exécutées n'ont contrarié l'atteinte de certains objectifs, notamment en ce qui concerne : i) l'amélioration de la programmation, l'exécution, le suivi et le contrôle budgétaires ; ii) l'établissement d'un cadre réglementaire pour la privatisation des entreprises publiques à travers la mise en place de l'Autorité de Régulation Multisectorielle (ARM) et l'élaboration des cahiers de charges pour les opérateurs des secteurs privatisés ; et iii) le renforcement des allocations budgétaires aux secteurs prioritaires, en particulier l'éducation et la santé.

**8. Performance du programme :** l'économie nigérienne reste vulnérable aux chocs exogènes avec une évolution de l'activité économique au gré des aléas climatiques et des calamités naturelles telles que l'invasion acridienne. La conjonction de ces facteurs s'est traduite par une stagnation du PIB réel en 2004 accompagnée d'une recrudescence de l'inflation dont le taux a atteint 4%. Concernant les finances publiques, les recettes budgétaires se sont légèrement améliorées, mais le déficit budgétaire s'est creusé en 2004, en raison de l'augmentation des dépenses destinées à acquérir les denrées vivrières pour venir aux secours des populations victimes de la crise alimentaire. Sur le plan de la lutte contre la pauvreté, des améliorations ont

été constatées dans les domaines de l'éducation et de la santé, mais les progrès obtenus dans les autres domaines visant à lutter contre ce fléau sont limités ; ce qui a entraîné le glissement du Niger au dernier rang sur 177 pays classés dans le monde, selon l'IDH de 2004. La maîtrise de la croissance démographique est un défi que le pays devrait relever pour que les efforts déployés par le gouvernement avec l'appui des partenaires au développement puissent avoir un impact significatif en terme de recul de la pauvreté. Sur le plan de réformes structurelles et institutionnelles, des progrès notables ont été enregistrés dans les domaines, de la programmation et de la transparence de l'exécution budgétaire, de la réforme du secteur financier et de la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux. Dans ce domaine, la poursuite et l'approfondissement des réformes sont également nécessaires pour améliorer le climat des affaires et favoriser l'afflux de l'investissement privé dans les secteurs économiques les plus porteurs. Enfin, le renforcement des capacités techniques et administratives au niveau de l'administration centrale et des collectivités locales, est une nécessité impérieuse pour une utilisation efficiente des ressources mobilisées tant à l'intérieur qu'auprès des partenaires extérieurs. Le renforcement des capacités institutionnelles est d'ailleurs, un facteur de durabilité de l'impact des programmes de réformes que le gouvernement aura mettre en œuvre à l'avenir.

**9. Evaluation globale du programme :** Les trois objectifs du PAS IV sont cohérents avec les problèmes persistants à résoudre en matière d'assainissement des finances publiques, de réduction de la pauvreté et d'assainissement du secteur financier. Sans les effets de la crise alimentaire entraînant la chute de la croissance économique, la détérioration des déséquilibres financiers et l'augmentation de l'inflation, les résultats du Programme seraient davantage satisfaisants, ce qui permet de conclure à la pertinence des objectifs et à l'efficacité de leur exécution.

**10. Conclusion :** Le Gouvernement a déployé des efforts importants pour réaliser les objectifs spécifiques assignés au PAS IV, malgré l'impact négatif sur le développement économique entraîné par la crise alimentaire liée au déficit céréalier résultant de la sécheresse et des attaques acridiennes. En dépit des progrès obtenus, en particulier dans les domaines de la gestion des finances publiques, du renforcement de la transparence de l'exécution budgétaire, de la réforme du secteur financier et de l'amélioration de certains indicateurs sociaux, les effets de la crise alimentaire ont amoindri les résultats de la mise en œuvre du Programme et donc du PAS IV. Il en ressort que le Gouvernement devra poursuivre et intensifier ses efforts d'assainissement des finances publiques afin de dégager une épargne suffisante capable d'accroître les investissements visant à réduire à moyen et long terme la vulnérabilité de l'économie vis-à-vis des aléas et des conditions climatiques, poursuivre le renforcement des capacités institutionnelles de l'administration nigérienne afin d'accélérer la mise en œuvre de sa Stratégie de réduction de la pauvreté et de réaliser les objectifs du millénaire pour le développement du pays et renforcer l'exécution de la réforme du secteur financier pour soutenir la promotion d'un secteur privé dynamique et capable de contribuer significativement à la croissance durable de l'économie et à la réduction sensible de la pauvreté.

**11. Leçons à tirer de l'exécution du PAS IV :** trois leçons peuvent être tirées de l'exécution du programme : (i) la première leçon à tirer est de conforter les réformes qui, sont nécessaires pour améliorer le fonctionnement de l'économie, par un effort d'investissement conséquent pour maîtriser les ressources en eau et diversifier les bases de production. Cette orientation est au centre des préoccupations du gouvernement et a guidé aussi, l'élaboration de la stratégie

d'intervention de la Banque au Niger pour la période 2005-2009. (ii) la deuxième leçon tient au fait que les réformes ne peuvent être mises en œuvre et avoir l'impact souhaité si le pays est doté de capacités techniques et administratives adéquates. Dans le cas du Niger, la faiblesse des capacités s'exprime par une insuffisance de la coordination de l'aide et partant par une aggravation de la pauvreté même si les performances économiques ont tendance à s'améliorer ; et (iii) La troisième leçon porte sur l'élargissement des réformes qui se sont concentrées au cours des dernières années dans le domaine des finances publiques sans pour autant améliorer la mobilisation des ressources intérieures. Un accent devait être mis sur les réformes institutionnelles susceptibles d'attirer l'investissement privé pour valoriser notamment les ressources minières et touristiques notamment. Un effort dans le domaine de la décentralisation permettra de promouvoir un développement plus inclusif des populations.

## 12. **Recommandations**

### **Pour le Groupe de la Banque :**

- (i) Poursuivre l'appui aux programmes de réformes découlant de la SRP en soutenant particulièrement les efforts du Gouvernement visant à renforcer la gestion des finances publiques ; promouvoir une bonne gouvernance et mettre en place un système performant de suivi/évaluation de la SRP et des programmes sectoriels de développement afin d'adapter régulièrement sa politique de développement économique et social aux réalités nigériennes (5.2.2) ;
- (ii) Continuer à soutenir les efforts du Gouvernement visant à renforcer ses capacités, notamment ceux destinés à assurer la promotion de la bonne gouvernance. Une attention particulière devrait être accordée aux réformes relatives à la décentralisation et aux domaines juridiques et judiciaires afin de renforcer la participation des populations à la mise en œuvre de la SRP d'une part, et de soutenir le développement du secteur privé et de l'emploi d'autre part (8.3.1) ;
- (iii) Obtenir du Gouvernement en poursuivant et intensifiant le dialogue, la production et la transmission, dans les meilleurs délais, du rapport d'audit du compte spécial du prêt relatif au PAS IV du FAD (4.3) ; et
- (iv) Etoffer les équipes de préparation, d'évaluation et de revue des futurs PAS, eu égard à la multiplicité des domaines couverts par les programmes d'ajustement structurel afin d'accroître leur impact sur le développement du pays (7.1).

### **Pour le Gouvernement :**

- (v) Poursuivre et intensifier les réformes en accordant la priorité à celles visant à renforcer l'assainissement des finances publiques (mobilisation des ressources intérieures à travers l'élargissement progressif de la base fiscale, maîtrise des dépenses courantes et accroissement de l'efficacité et de l'efficience de la dépense) ; la promotion d'un secteur privé dynamique et porteur d'avenir ; et le renforcement de la bonne gouvernance (5.2.2) ;



- (vi) Renforcer qualitativement et quantitativement les moyens humains et matériels de l'administration nigérienne afin d'améliorer ses capacités d'analyse et de pilotage des programmes de réformes et de développement sectoriel pour accélérer la mise en œuvre efficace de la SRP et faire reculer significativement la pauvreté dans le pays (8.3.2) ; et
- (vii) Oeuvrer fermement à la promotion des investissements capables de soustraire l'économie nigérienne de sa grande dépendance envers les aléas et conditions climatiques à travers la promotion de l'agriculture irriguée (vi).
- (viii) Améliorer la coordination des actions de développement appuyées par les partenaires au développement (vi).

## FICHE DES DONNEES DE BASE DU PROGRAMME

<b>1. Titre du Programme : Quatrième Programme d'Ajustement Structurel</b>	
1. Numéro de l'accord de prêt	2100150007154
2. Emprunteur	Gouvernement du Niger
3. Bénéficiaire	République du Niger
4. Organe d'exécution	Gouvernement du Niger : Ministère des Finances et l'Economie appuyé par le GAGE

<b>2. Données sur le prêt</b>		
Prêt	Prévision	Réalisation
1. Montant du prêt	13,05 millions d'UC	13,05 millions d'UC décaissés
2. Commission de service	0,75% sur le montant décaissé et non encore remboursé	0,75% sur le montant décaissé et non encore remboursé
3. Commission d'engagement	0,50% l'an sur le montant du prêt non encore décaissé et non remboursé, commençant à courir 120 jours après la signature de l'accord de prêt	0,50% l'an sur le montant du prêt non encore décaissé et non remboursé, commençant à courir 120 jours après la signature de l'accord de prêt
4. Remboursement	1% du principal tous les ans, de la 11ème à la 20ème année et 3% tous les ans par la suite	1% du principal tous les ans, de la 11ème à la 20ème année et 3% tous les ans par la suite
5. Date d'évaluation		11 au 25 août 2003
6. Date de négociation	Octobre 2003	septembre 2003
7. Date de présentation au conseil	Décembre 2003	novembre 2003
8. Date d'approbation	Décembre 2003	12 novembre 2003
9. Date de signature	Décembre 2003	4 décembre 2003
10. Date d'entrée en vigueur	Décembre 2003	29 décembre 2003
11. Date des missions de revues conjointes et de supervision	Juin 2004	08 au 13 janvier 2004 22 au 27 avril 2004 16 au 23 octobre 2004
12. Date de mission de supervision financière	Juillet 2004	Non intervenue
13. Date de mission de suivi	Juillet 2004	Octobre 2004
14. Date de mission d'audit		Non réalisé
15. Date du rapport d'achèvement du Gouvernement	Novembre 2004	27 janvier 2005
16. Date de mission d'achèvement du FAD	Décembre 2004	24 au 07 février 2005
17. Date de démarrage	Décembre 2003	Décembre 2003
18. Date de clôture	Janvier 2006	31 janvier 2006

### 3. Financement du programme

#### 3.1. Financement de l'ensemble des bailleurs de fonds

Données du programme	Prévisions		Réalizations		Ecart	
	Montant d'origine en millions d'UC	Montant d'origine en milliards de FCFA	Montant décaissé en millions d'UC	Montant décaissé en milliards de FCFA	Montant en Millions D'UC	Montant en milliards de FCFA
<b>Plan de financement</b>						
FMI	24,7	20,4	24,7	20,4	0	0
IDA	47,2	39,0	47,2	39,0	0	0
FAD	13,05	11,7	13,05	11,7	0	0
UE	46,9	38,8	21,5	17,9	25,4	20,9
France	7,9	6,5	7,9	6,5	0	0
Belgique	3,0	2,5	3,0	2,5	0	0
Allègement PPTE	42,6	35,2	42,6	35,2	0	0
<b>Coût total</b>	<b>185,35</b>	<b>154,1</b>	<b>159,95</b>	<b>133,20</b>		<b>20,9</b>

#### 3.2. Décaissement du prêt FAD

Décaissement	Prévision			Réalisation			Ecart	
	Date	Montant en millions d'UC	Montant en milliards de FCFA	Date	Montant en millions d'UC	Montant en milliards de FCFA	Montant en millions d'UC	Montant en milliards de FCFA
1ère tranche		9,0	8,07	02.01.2004	8,96	8,03	moins 0,04	moins 0,036
2ème tranche		4,05	3,63	30.11.2004	4,09	3,67	0,04	0,036
Total		13,05	11,7		13,05	11,7	0	0

#### 4. Indicateur de performance

1. Reliquat en %	0,00
2. Retard par rapport au calendrier Décalage par rapport à l'entrée en vigueur Décalage par rapport à la date d'achèvement Décalage par rapport au dernier décaissement	0,00 0,00 0,00
3. Etat d'exécution du programme	Satisfaisant
4. Indicateur d'achèvement	Satisfaisant
5. Performance institutionnelle	Satisfaisant
6. Rapport d'achèvement	Etabli
7. Rapport d'audit	Non encore établi

#### 5. Information sur les missions

Missions	Nombre de missions	Nombre de personnes	Composition	Homme/semaines
1. Identification	1	1	1 économiste	1
2. Préparation	1	1	1 économiste	2
3. Evaluation	1	2	2 économistes	4
4. Revues conjointes/	3	1	1 économiste	6
5. Suivi				
6. Audit (AUDT)				
7. R.A.P.	1	2	2 économistes	2

#### 6. Bilan sur les décaissements (en millions d'UC)

Décaissements	Prévisions/Evaluation	Réalisation
1. Total décaissé	13,05	13,05
2. Décaissement annuel		
02. 01. 2004	9,00	8,96
30. 11. 2004	4,05	4,09
TOTAL	13,05	13,05

**PREPUBLIQUE DU NIGER - CADRE LOGIQUE DE LA MATRICE DU QUATRIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT  
STRUCTUREL : Page 1 de 4**

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables		Moyens de vérification	Présuppositions
	Prévisions	Réalisations		
<b>1.Objectif global</b> Contribuer à réduire la pauvreté	La pauvreté a été réduite de moitié, d'ici 2015, l'incidence de la pauvreté estimée à 63% en 1994	L'Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des Ménages est en cours	Statistiques nationales, rapports de suivi de la SRP	Stabilité politique, volonté de poursuite des réformes Soutien des bailleurs de fonds
<b>2. Objectifs du programme</b> 2.1. Promouvoir la bonne gouvernance	<p>2.1.1. Un cadrage sectoriel de la dépense à moyen terme (budget programme) pour les secteurs prioritaires a été préparé pour la période 2005-2007 au cours de l'année 2004</p> <p>2.1.2. Un plan d'action de rationalisation et de simplification de la chaîne de la dépense a été préparé et mis en œuvre en 2004</p> <p>2.1.3. Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs en 2003 et en 2004</p> <p>2.1.4. Le processus de passation des marchés publics est devenu plus transparent en 2004</p> <p>2.1.5. La lutte contre le blanchiment des capitaux est active en 2004</p> <p>2.1.6. La couverture électrique et le système d'approvisionnement et de distribution des hydrocarbures ont été améliorés dans des conditions pérennes</p>	<p>2.1.1. Les secteurs de l'éducation et de la santé ont achevé la préparation de leurs CDMT et ces derniers ont été intégrés dans le budget 2004</p> <p>2.1.2. La mise en œuvre du plan d'action de rationalisation et de simplification de la chaîne de la dépense est en cours</p> <p>2.1.3. En 2003 et 2004, il n'y a pas eu d'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs</p> <p>2.1.4. Les textes d'application du nouveau code des marchés ont été adoptés en septembre 2003 et l'application du nouveau code est entamée</p> <p>2.1.5. La CENTIF est mise en place, ses membres sont recrutés et son programme d'activité pour 2005 a été établi et adopté</p> <p>2.1.6. Amélioration non réalisée (privatisation de la NIGELEC et de la SONIDEP non réalisée)</p>	2.1. TOFE, statistiques nationales, rapports de la Cellule de privatisation rapports trimestriels de suivi du programme	<p>2.1.1. Conditions climatiques</p> <p>2.1.2. Volonté politique</p> <p>2.1.3. Capacité institutionnelle de l'administration et volonté politique</p>

**PREPUBLIQUE DU NIGER - CADRE LOGIQUE DE LA MATRICE DU QUATRIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT  
STRUCTUREL : Page 2 de 4**

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables		Moyens de vérification	Présuppositions
	Prévisions	Réalisations		
2.2. Accroître la couverture des services sociaux essentiels	<p>2.2.1. Le taux de redoublement en fin de CM2 est limité à 15%</p> <p>2.2.2. Le taux de vaccination du DTP3 pour les enfants entre 12 et 24 mois a atteint 40% en 2003 et en 2004</p> <p>2.2.3. La disponibilité des préservatifs est améliorée en 2003 et en 2004</p>	<p>2.2.1. La mise en œuvre du plan d'action pour la limitation du taux de redoublement se poursuit au niveau du Ministère de l'Education</p> <p>2.2.2. Le taux de vaccination du DTP3 est de 52% en 2003 pour les enfants d'un an (source: UNICEF)</p> <p>2.2.3 Disponibilité améliorée</p>	2.2. Statistiques nationales et rapports de suivi du programme	2.2. Volonté politique
2.3. Assainir le secteur financier	<p>2.3.1. Les arriérés de l'Etat vis-à-vis du secteur financier ont été réduits en 2004 par remboursement comptant et/ou titrisation</p> <p>2.3.2. Un programme de formation pour les cadres du secteur financier a été préparé et mis en œuvre en 2004</p> <p>2.3.3. La restructuration de l'ONPE est satisfaisante en 2004</p>	<p>2.3.1. L'Etat a réduit ses arriérés vis-à-vis du secteur bancaire</p> <p>2.3.2 Programme en cours de formulation</p> <p>2.3.3. Action en cours d'exécution</p>	2.3. Rapports trimestriels de suivi du programme	2.3. Volonté politique

**PREPUBLIQUE DU NIGER - CADRE LOGIQUE DE LA MATRICE DU QUATRIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT  
STRUCTUREL : Page 3 de 4**

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables		Moyens de vérification	Présuppositions
	Prévisions	Réalisations		
<b>3.Réalisations</b>				
3.1.La gestion des finances publiques	<p>3.1.1.Les allocations budgétaires de 2004 sont conformes au cadrage de la dépense à moyen terme</p> <p>3.1.2.La salle pilote pour les DAAFet les contrôleurs financiers ( informatisation de la chaîne de dépense) est créée et opérationnelle en 2004</p> <p>3.1.3.La cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) est créée en 2004 et est opérationnelle</p> <p>3.1.4.Les entreprises publiques SONIDEP et NIGELEC sont privatisées en 2004</p> <p>3.1.5.L'Autorité de Régulation Multisectorielle (ARM) est opérationnelle en 2004</p>	<p>3.1.1.La loi de finances 2004 est cohérente avec la SRP et cadrage de la dépense à moyen terme</p> <p>3.1.2.La salle pilote est en cours de création et sera opérationnelle à la fin du premier semestre 2005</p> <p>3.1.3.La CENTIF est mise en place, ses membres sont recrutés et seront formés prochainement sur financement du FAD</p> <p>3.1.4.L'appel d'offre pour la concession de NIGELEC est resté infructueux; cession de 6,88% des actions de SONIDEP</p> <p>3.1.5.L'ARM est installée; ses cadres sont recrutés, mesures en cours pour rendre ses fonctions de régulateur efficaces et transparentes</p>	<p>3.1.TOFE, rapports de suivi du programme et rapports de la Cellule de privatisation</p>	<p>3.1.Internalisation des réformes et volonté politique</p>
3.2.L'efficacité des prestations sociales est améliorée	<p>3.2.1. 2000 Volontaires de l'Education ont été recrutés au titre de l'année scolaire 2003-2004</p> <p>3.2.2.Les Centres de Santé Intégrés sont régulièrement approvisionnés en médicament en 2003 et en 2004</p> <p>3.2.3.Le programme SIDA III a été élaboré et est mis en œuvre en 2004</p>	<p>3.2.1.Le nombre de contractuels de l'éducation recrutés au titre de l'année scolaire 2003-2004 s'élève à 2702</p> <p>3.2.2. Le processus visant à rendre régulier l'approvisionnement des Centres est en cours</p> <p>3.2.3.Le programme s'exécute normalement et évaluation sera faite</p>	<p>3.2.Rapports de suivi du programme</p>	<p>3.2.Volonté politique et soutien des bailleurs de fonds</p>

**PREPUBLIQUE DU NIGER - CADRE LOGIQUE DE LA MATRICE DU QUATRIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT  
STRUCTUREL : Page 4 de 4**

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables		Moyens de vérification	Présuppositions
	Prévisions	Réalisations		
<b>3.Réalisations</b> (suite) 3.3.Le secteur financier est assaini	3.3.1.Les textes nationaux ont été harmonisés avec les directives de l'OHADA  3.3.2.La filiale de service financier de la Poste (CNE) est créée  3.3.3.La BCN, la CDN/CPCT et la BINCI ont été restructurées	3.3.1.Action en cours  3.3.2.Action non réalisée  3.3.3.Action en cours	3.3.Rapports de suivi du programme	3.3.Volonté politique
<b>4.Activités</b>  4.1.Négocier, approuver et signer les accords de financement  4.2.Améliorer la bonne gouvernance  4.3.Accroître la couverture sanitaire	<b>Financement</b> IDA : 47,2 millions d'UC FMI : 24,7 millions d'UC FAD : 13,05 millions d'UC UE : 46,9 millions d'UC France : 7,9 millions d'UC Belgique : 3,0 millions d'UC Allègement dette : 42,6 millions d'UC	<b>Décaissement</b> IDA : 47,2 millions d'UC FMI : 24,7 millions d'UC FAD : 13,05 millions d'UC UE : 21,5 millions d'UC France : 7,9 millions d'UC Belgique : 3,0 millions d'UC Allègement (PPTE) : 42,6 millions d'UC  action en cours de réalisation  action en cours de réalisation	4. Accord de prêt, et Déclaration de politique	4.Engagement politique pour réaliser les réformes Stabilité politique Adhésion des populations aux réformes



## **I. INTRODUCTION**

1.1 En dépit des efforts déployés au cours des 2 premières années (2001 et 2002) de la mise en œuvre du Programme de réformes 2000-2003 du Gouvernement soutenu par le Troisième Programme d'Ajustement Structurel (PAS III) du FAD, l'économie nigérienne est caractérisée par plusieurs déséquilibres internes et externes entraînant la réduction de la capacité du pays à faire reculer sensiblement la pauvreté. Pour approfondir l'assainissement en cours des finances publiques et rendre soutenue et durable la croissance, d'une part, et poursuivre la réduction de la pauvreté d'autre part, le Gouvernement s'est engagé à intensifier ses réformes visant à promouvoir la gouvernance, le renforcement de l'accès aux services de sociaux de base par les populations les plus démunies et la promotion du secteur privé. Dans ce cadre et à la demande du Gouvernement, le FAD a approuvé en décembre 2003, son Quatrième Programme d'Ajustement Structurel pour le Niger afin de consolider les acquis de l'exécution du PAS III et d'élargir les réformes déjà engagées.

1.2 Le présent rapport d'achèvement préparé à la suite de la mission de la Banque qui séjourné, du 24 janvier au 07 février 2005, à Niamey, au Niger, rend compte de l'exécution du Quatrième Programme d'ajustement Structurel (2003-2004). Il comprend, outre cette introduction qui constitue le chapitre I, huit autres chapitres. Le chapitre II présente les objectifs du programme. Le chapitre III met en évidence sa formulation. Le chapitre IV analyse l'état d'exécution du programme, en mettant en relief : i) la date de l'entrée en vigueur et le décaissement de la première tranche du prêt ; ii) le décaissement de la seconde tranche du prêt ; iii) les réussites et les échecs des actions menées ; iv) l'état du suivi/évaluation de l'exécution du programme ; et v) l'application des les procédures d'acquisition des biens et services et de décaissement. Le chapitre V analyse la performance du Programme en insistant sur les performances institutionnelles et économiques ainsi que ses incidences sociales et environnementales. Le chapitre VI analyse la durabilité des effets du programme. Les chapitre VII et VIII se rapportent respectivement aux performances de la Banque, de l'emprunteur et des cofinanciers et à l'évaluation globale du Programme. Le chapitre IX donne, enfin, les conclusions, les leçons tirées et les recommandations, aussi bien à l'attention de la Banque qu'à celle du Gouvernement.

## **II. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme vise à poursuivre et à approfondir les réformes déjà engagées dans le cadre du PAS III, à améliorer les conditions de vie des populations et à faire reculer durablement la pauvreté. Le PAS IV s'articule autour des trois objectifs spécifiques suivants : (i) la promotion de la bonne gouvernance ; (ii) le renforcement des secteurs sociaux ; et (iii) la réforme du secteur financier.

### **III FORMULATION DU PROGRAMME**

#### **3.1 Origine et historique du programme**

3.1.1 La mise en œuvre sur la période 2001-2002 du programme de réformes 2001-2003 soutenu par le FAD au titre son PAS III, le FMI, l'IDA et l'Union européenne, a permis d'amorcer une amélioration de la gestion des finances publiques, grâce à l'élimination des arriérés de remboursement de la dette extérieure et la réduction des arriérés intérieurs, la mise en place d'un processus de simplification et d'automatisation progressive de la chaîne de la dépense, la construction à partir de 2002 d'outils de programmation budgétaire à moyen terme (élaboration d'un Cadre des Dépenses à Moyen Terme), le renforcement de la libéralisation de l'économie à travers la privatisation de certaines entreprises publiques et la restauration du contrôle juridictionnel et parlementaire de l'exécution budgétaire à travers la préparation par la Chambre des Comptes et de Discipline budgétaire et l'adoption par l'Assemblée Nationale des lois de règlement relatives aux exercices budgétaires de 1997 à 1999.

3.1.2. En dépit des progrès ainsi réalisés, la situation économique et financière du pays reste marquée par la persistance des déséquilibres macroéconomiques et structurels. La réforme du secteur financier accuse un important retard et l'application du programme de privation est lente. Enfin, l'accès aux services sociaux reste insuffisant. Pour accélérer le redressement de la situation économique et sociale du pays, le Gouvernement a décidé d'intensifier les réformes engagées afin de rendre davantage efficace la mise en œuvre de sa SRP adoptée, en janvier 2002. Le PAS IV constitue un soutien supplémentaire du FAD aux efforts du Gouvernement visant à exécuter son Programme 2000-2003 et à mettre en œuvre sa SRP. Il renforce, par conséquent, les concours accordés par le FMI, l'IDA, l'Union européenne et plusieurs bailleurs de fonds bilatéraux, au titre l'exécution, par le Gouvernement, de son Programme 2000-2003.

#### **3.2 Identification, préparation, négociation et approbation**

3.2.1 Le PAS IV a été préparé de façon coordonné entre le FAD et les Institutions de Bretton à l'occasion de leur mission conjointe de revue du Programme effectuée du 14 au 23 juillet 2003, à Niamey, au Niger. Les difficultés auxquelles se heurtent l'assainissement en cours des finances publiques (persistance de faiblesses en matière de programmation, de suivi et d'exécution du Budget, et insuffisante mobilisation des ressources internes) et l'approfondissement de la bonne gouvernance (retards de clôture et de transmission des comptes de gestion de l'Etat à la Chambre des comptes afin de permettre à cette Institution de préparer les projets de lois de règlement des exercices budgétaires) ont été prises en compte dans l'identification et la préparation du PAS IV. A l'occasion de cette mission, le FAD a, également, accordé une attention particulière aux phénomènes de plus en plus répandus de la corruption et du blanchiment des capitaux afin d'améliorer la capacité du Gouvernement à lutter efficacement contre la pauvreté. Enfin, l'accélération de l'application du programme de privatisation des entreprises publiques et la mise en œuvre de la réforme du secteur financier ont également constitué des préoccupations du Gouvernement et de ses partenaires extérieurs dont le Groupe de la Banque. L'évaluation a été entreprise, du 11 au 25 août 2003, à Niamey. Le prêt a été négocié, en septembre 2003, présenté au Conseil et approuvé le 12 novembre de la même année pour une période de 12 mois.

3.2.2 Le programme a été cofinancé par le FAD pour un montant de 13,05 millions d'UC, le FMI (24,7 millions d'UC), l'IDA (47,2 millions d'UC), l'UE (46,9 millions d'UC), la France et la Belgique pour 7,9 millions d'UC et 3,0 millions d'UC respectivement, et des allègements de dettes au titre de l'initiative PPTE pour un montant total de 42,6 millions d'UC.

## **IV. EXECUTION DU PROGRAMME**

### **4.1 Entrée en vigueur et décaissement**

4.1.1 *Entrée en vigueur et décaissement de la première tranche* : L'accord de prêt a été signé le 4 décembre 2003 par le Gouvernement et le FAD et le prêt est entré en vigueur le 29 décembre 2003. Les conditions préalables ont été réalisées sans difficultés majeures, par l'emprunteur, ce qui a permis au FAD de procéder au décaissement de la première tranche d'un montant de 8,96 millions d'UC, le 2 janvier 2004.

4.1.2 *Décaissement de la deuxième tranche* : Après la satisfaction de toutes les conditions spécifiques, le FAD a procédé le 30 novembre 2003, soit un mois avant la date prévisionnelle retenue, au décaissement de la deuxième tranche du prêt d'un montant de 4,05 millions d'UC. Cette efficacité de l'organe d'exécution du PAS IV à accomplir les conditions assorties à l'octroi du prêt du FAD, résulte de l'harmonisation entreprise, par le FAD et la Banque mondiale, des conditionnalités assorties à la mobilisation, par le Niger, des ressources de leurs prêts respectifs, à l'occasion de leur mission conjointe d'évaluation de leurs soutiens au Programme du Gouvernement.

### **4.2 Matrice des actions**

4.2.1. Quatre vingt trois réformes et mesures devaient être réalisées, au titre de la mise en œuvre du PAS IV. La réalisation de l'objectif de *promotion de la bonne gouvernance* était sous-tendue par l'application de 44 réformes et mesures réparties comme suit : 29 concernent la réforme des finances publiques, une (1) la lutte contre le blanchiment des capitaux et 14 la privatisation des entreprises publiques. Parmi ces réformes, 35 ont été réalisées tandis que 9 n'ont pas été exécutées dans les délais. Le *renforcement des secteurs sociaux* devait obtenu à travers la mise en œuvre de 21 mesures (7 portent sur le secteur de l'éducation, 9 sur le secteur de la santé, 2 sur la lutte contre le VIH/SIDA et 3 sur la population et la santé de reproduction) dont 11 ont été entièrement exécutées. L'*assainissement du secteur financier* avait requis la mise en œuvre de 18 réformes et mesures (4 portent le renforcement l'environnement légal et judiciaire, 2 le renforcement et l'assainissement du secteur bancaire, 3 le renforcement et l'assainissement du secteur des assurances, 4 le développement de l'intermédiation financière de proximité, et 5 l'assainissement et le renforcement du système de sécurité sociale). De ces 18 réformes et mesures, on a dénombré la réalisation de seulement 4. Le taux de réalisation de l'ensemble des réformes et mesures prévues dans le cadre du PAS IV, s'élève à 60,2%. Le bilan détaillé des mesures et réformes réalisées permet d'apprécier la performance obtenue par les différentes composantes du PAS IV.

***Promotion de la bonne gouvernance :***

4.2.2 Les 35 mesures et réformes réalisées sont axées sur : (i) l'approfondissement de la réforme des finances publiques, (ii) la lutte contre le blanchiment des capitaux et (iii) la poursuite de la privatisation des entreprises publiques.

4.2.3 **La réforme des finances publiques:** Les 27 mesures et réformes mises en œuvre à ce titre ont porté sur l'amélioration de la programmation budgétaire par la prise en compte des objectifs macroéconomiques et des priorités de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté dans le budget et la loi de finances 2004, l'amélioration du suivi et de l'exécution budgétaire et le renforcement du contrôle de l'exécution du budget.

4.2.4 Concernant la programmation budgétaire, le budget et la loi de finances 2004 ont ainsi été préparés sur la base d'une note de cadrage macroéconomique et des budget-programmes 2002-2005 prenant en compte les priorités de la SRP, avec 18,5% et 7,0% des crédits budgétaires totaux hors service de la dette consacrés respectivement aux secteurs de l'éducation et de la santé. Par ailleurs, les allocations de crédits pour la consommation d'eau, d'électricité et de téléphone des administrations publiques ont été déterminées sur la base des conclusions des travaux de la Cellule chargée du suivi de la consommation de ces services de manière à refléter leur consommation réelle.

4.2.5 Pour ce qui est du suivi, les mesures et réformes mises en œuvre ont permis la mise en œuvre du plan d'actions pour la rationalisation et la simplification de la chaîne de la dépense publique ; l'élargissement aux régies financières et au Trésor National du Système d'Informations Financières. En 2004, les dépenses publiques relatives aux secteurs prioritaires (éducation, santé, développement rural et le secteur des transports) ont fait l'objet d'une revue dans le cadre de l'exercice PEMFAR (Public Expenditure Management and Financial Accountability and Responsibility). La Direction Générale du Budget a été connectée au Trésor National afin d'assurer le suivi en temps réel des dépenses de l'Etat. Enfin, un Comité chargé de procéder au nettoyage du fichier intégré de la Solde et de la Fonction Publique et à la vérification des rémunérations et des avantages des agents de l'Etat a été mis en place afin de maîtriser la masse salariale.

4.2.6 Enfin, le contrôle externe (juridictionnel et parlementaire) de l'exécution du budget a été renforcé grâce à l'adoption par l'Assemblée Nationale des lois de règlement relatives aux exercices 1998, 1999, 2000 et 2001, la confection et l'établissement du certificat de conformité pour le compte de gestion 2002. Dans le cadre de la régulation budgétaire, un nouveau système de plan de trésorerie a été adopté en vue d'assurer une exécution transparente et prévisible du budget et de protéger les allocations des secteurs prioritaires. Enfin des textes d'application du nouveau code des marchés publics ont été adoptés en vue de sa mise en œuvre effective.

4.2.7 **La lutte contre le blanchiment des capitaux et la corruption :** la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) a été créée et ses membres ont été tous nommés. La restructuration et le renforcement de la Direction du Contentieux de l'Etat (DCE) ont été entrepris. Celle-ci comprend désormais, entre autres, une Division du Traitement des Rapports d'inspection, d'audit et de contrôle.

**4.2.8 La privatisation des entreprises publiques :** Les huit mesures et réformes mises en œuvre à ce titre ont porté sur l'établissement d'un cadre réglementaire pour accompagner le désengagement de l'Etat des monopoles publics, l'amélioration du marché des télécommunications et l'amélioration de la desserte en eau potable en milieu urbain et semi-urbain. L'Autorité de Régulation Multisectorielle (ARM) créée en 1999 est devenue opérationnelle en 2004 par la nomination de sa Présidente et de ses principaux responsables, le recrutement de ses cadres et l'approbation de son budget de fonctionnement. L'ARM a défini pour chaque secteur concerné par la privatisation, un cahier des charges indiquant les investissements à réaliser et les résultats à atteindre. En vue de renforcer la concurrence sur le marché des télécommunications et d'améliorer la qualité du service, l'ARM supervise le respect des cahiers des charges des opérateurs privés du secteur (Sahel Com, Celtel et Télécél). Les mesures et réformes visant à améliorer la couverture électrique dans des conditions financières pérennes et à améliorer le système d'approvisionnement et de distribution des hydrocarbures n'ont pas pu aboutir à cause des échecs rencontrés dans les efforts de privatisation de la NIGELEC et de la SONIDEP. Entre autres difficultés rencontrées, il convient de souligner le problème de fonds de réhabilitation, stratégies de dépossession, manque d'intérêt des investisseurs régionaux et internationaux, et la faiblesse des capacités techniques et administratives.

**4.2.9 Le renforcement des secteurs sociaux :** les onze mesures réalisées, au titre du renforcement des secteurs sociaux ont permis d'accroître les allocations budgétaires aux secteurs de l'éducation et de la santé conformément aux priorités de la SRP, des budgets-programmes 2002-2005 ainsi que des recommandations de la revue des dépenses publiques. En dépit de ces efforts, le problème à long terme du pays réside dans la croissance démographique qui, au regard des moyens financiers limités du pays, engendre des besoins croissants non satisfaits dans les domaines de l'éducation et de la santé, avec comme corollaire l'aggravation de la pauvreté.

**4.2.10 La réforme du secteur financier :** Dans le domaine de la réforme du secteur financier, les quatre mesures réalisées concernent l'amélioration des ratios prudentiels de 5 des 7 des banques commerciales existantes, la réalisation de l'audit actuariel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), l'adoption d'une stratégie de restructuration de l'ONPE et l'adoption d'une stratégie de redressement de la micro-finance. La réforme du secteur financier devrait s'accélérer à partir de 2005 avec l'appui apporté à l'Unité de Gestion des réformes par le Projet d'Assistance Technique pour le Développement du Secteur Financier financé par la Banque Mondiale.

### Résumé du bilan d'exécution de la matrice des actions et mesures du PAS IV-Niger

Objectifs	Nombre de mesures	Nombre de mesures réalisées	Nombre de mesures non réalisées
<b><u>I. PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE</u></b>	<b><u>44</u></b>	<b><u>35</u></b>	<b><u>9</u></b>
1.1. La réforme des finances publiques	29	27	2
1.2. La lutte contre le blanchiment des capitaux	1	1	0
1.3. La privatisation des entreprises publiques	14	7	7
<b><u>II. LE RENFORCEMENT DES SECTEURS SOCIAUX</u></b>	<b><u>21</u></b>	<b><u>11</u></b>	<b><u>10</u></b>
2.1. Education	7	4	3
2.2. Santé	9	6	3
2.3. Lutte contre le VIH/SIDA	2	1	1
2.4. Population et santé de reproduction	3	0	3
<b><u>III. LA REFORME DU SECTEUR FINANCIER</u></b>	<b><u>18</u></b>	<b><u>4</u></b>	<b><u>14</u></b>
3.1. Renforcement de l'environnement légal et judiciaire	4	0	4
3.2. Renforcement et assainissement du secteur bancaire	2	1	1
3.3. Renforcement et assainissement du secteur des assurances	3	0	3
3.4. Dévelop. soutenable de l'intermédi. financière de proximité	4	2	2
3.5. Assainissement et renforcement du système sécurité sociale	5	1	4
<b>TOTAL</b>	<b><u>83</u></b>	<b><u>50</u></b>	<b><u>33</u></b>

#### 4.3 Rapports d'exécution, financier et d'audit des comptes

Le Gouvernement a préparé et communiqué régulièrement au FAD des rapports de suivi de l'exécution du PAS IV et du Programme portant sur : (i) la situation économique et financière ; (ii) l'exécution du programme économique et financier ; (iii) l'exécution des réformes ; et (iv) des études, notes et rapports complémentaires. Le rapport d'achèvement du PAS IV établi par le Gouvernement a, également, été transmis au FAD. Par contre, le rapport d'audit du compte spécial du prêt du FAD, au titre du PAS IV n'est pas encore communiqué au FAD par le Gouvernement, malgré les différents rappels effectués.

#### 4.4 Acquisition des biens et services

Les règles et les procédures d'acquisition des biens et services par le secteur public consistaient à passer des appels d'offres internationaux pour les importations d'une valeur égale ou supérieure à 1 million d'UC et sur demandes de consultations de fournisseurs à l'échelon international pour les importations dont la valeur est inférieure à ce seuil. Toutes les importations de biens et services du secteur privé ou des entreprises publiques de type commercial devaient être régies par les normes commerciales admises au Niger et acceptables par le FAD. Les ressources du prêt du FAD ont servi à financer des importations, par les opérateurs privés ou publics, de biens et services éligibles. Les coûts des importations n'ayant pas dépassés à chaque opération le plafond d'un million d'UC fixé, le pays n'a pas eu à recourir aux appels d'offres internationaux. En conséquence, les règles de la Banque ont été appliquées durant la mise en œuvre du programme.

#### 4.5 Sources de financement et décaissement des tranches

Le plan de financement de l'ensemble du programme portait sur 185,35 millions d'UC dont 13,05 millions d'UC (soit 7,0% du financement total) pour le prêt du FAD. Ce prêt a été entièrement décaissé en deux tranches de 8,96 millions d'UC et de 4,09 millions d'UC, respectivement. Le programme a été cofinancé par l'UE, l'IDA, le FMI, la France et la Belgique. Il a également bénéficié d'allègements de dettes dans le cadre de l'initiative PPTE pour un montant total de 42,6 millions d'UC. Les décaissements ont été conformes aux prévisions du plan de financement, sauf pour l'UE dont les décaissements s'établissent à 21,5 millions d'UC pour des prévisions de 46,9 millions d'UC.

### V. PERFORMANCE DU PROGRAMME

#### 5.1. Performance institutionnelle

5.1.1 Le Ministère des Finances et de l'Economie est l'organe d'exécution du programme. Il était assisté par le Groupe d'Appui à la Gestion de l'Economie (GAGE) créé par arrêté n° 00374/MF/DGER du 20 août 2001. Le GAGE est organisé en quatre sous-groupes : Macroéconomie, Ressources Naturelles et Infrastructures, Ressources Humaines et Bonne Gouvernance, et Secteur privé. Le GAGE est chargé de l'élaboration du rapport économique du Niger, de la gestion des bases de données économiques et financières, de l'analyse statistique et économique à partir d'un modèle macroéconomique, et de l'exécution de toute étude sur les performances et perspectives du Niger. Il assure, en coordination avec les autres départements techniques ministériels, le suivi de l'ensemble du programme de réformes, notamment la coordination de la mise en œuvre des mesures et réformes spécifiques retenues dans le cadre du PAS IV.

5.1.2. En vue de remédier à la faible expérience et à l'insuffisance des capacités de gestion des administrations impliquées dans la mise en œuvre du PAS IV, le FAD a approuvé en même temps que le PAS IV un volet *appui institutionnel* financé à partir d'un don d'un montant de 1,2 million d'UC. Ce don sert à appuyer spécifiquement la mise en exécution des actions et mesures relatives à : (i) la lutte contre la corruption et la lutte contre le blanchiment des capitaux ; (ii) l'amélioration du suivi de l'exécution budgétaire ; (iii) le renforcement du suivi du programme. Cet appui institutionnel dont l'exécution est en cours, sert à renforcer les capacités de gestion de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF), de la Direction du Contentieux de l'Etat (DCE), et de la Direction Générale du Budget. Cet appui a permis de financer l'installation de la CENTIF, des voyages d'études et une étude sur les sources de croissance de l'économie nigérienne. Elle n'a contribué pour le moment que faiblement au renforcement des capacités des structures bénéficiaires, en raison du retard accusé par sa mise en œuvre.

## 5.2. Performance économique

5.2.1 En dépit de plusieurs programmes de réformes et des efforts d'investissement fournis par le gouvernement, l'économie nigérienne reste peu diversifiée et de fait, elle est vulnérable aux chocs extérieurs comme en a témoigné l'avènement de la sécheresse et l'invasion acridienne des dernières années. Le déficit céréalier qui en a résulté (près 223.000 tonnes de céréales), a engendré une stagnation du PIB réel en 2004 et l'inflation a augmenté pour atteindre près de 4% en glissement annuel. Concernant les finances publiques, les recettes budgétaires se sont légèrement améliorées pour atteindre 10,3% du PIB en 2004, grâce au renforcement des services de recouvrement, mais le déficit budgétaire s'est creusé en 2004, en raison de l'augmentation des dépenses destinées à acquérir les denrées vivrières nécessaires pour secourir les populations victimes de la crise alimentaire. Le déficit du compte courant (hors transferts officiels) s'est creusé à 8,2% du PIB en 2004 contre 7,6% en 2003. Enfin, le taux d'endettement public extérieur a été ramené à 21,7% du PIB en 2004, grâce aux importants allègements de dettes reçus, après l'accession du Niger au point d'achèvement et le ratio de la dette par rapport aux exportations de biens et services non facteurs s'est établi à 12,4%. Des progrès ont également été enregistrés en matière de réformes, notamment dans les domaines de : i) la programmation et la transparence de l'exécution budgétaire ; ii) de la réforme du secteur financier ; et iii) la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux. Sur le plan social des améliorations ont été enregistrés dans les domaines de l'éducation et de la santé, mais la vive croissance démographique rend les efforts fournis dans domaine social sans effet significatif en terme de recul de la pauvreté et de développement humain. D'ailleurs, le Niger a occupé le dernier rang sur 177 pays classés dans le monde, selon l'IDH de 2004.

5.2.2 Certes, les réformes mises en œuvre dans le cadre du Programme et du PAS IV constituent un acquis. Mais elles restent à approfondir notamment en ce qui l'assainissement des finances publiques, et à élargir dans les domaines de la décentralisation et des systèmes juridique et judiciaire et accélérer l'exécution de la réforme du secteur financier. Ces réformes doivent être également confortées par des politiques sectorielles favorables à l'investissement notamment dans les domaines concernant la maîtrise des ressources en eau. Quant au Groupe de la Banque, il devra, en étroite coordination avec les principaux partenaires au développement du Niger dont la Banque mondiale et le FMI, poursuivre son appui aux futures réformes que mettra en œuvre, au cours des prochaines années, le Niger.

## 5.3 Incidences sociales, environnementales et en matière de genre

### Incidences sociales

5.3.1 La poursuite de la mise en œuvre en 2004 du programme spécial d'utilisation des ressources PPTE a permis d'accroître le nombre de salles de classe construites depuis 2001 s'établissait à plus de 3500 en 2004, tandis que le nombre de Volontaires de l'Éducation recrutés s'élève à plus de 11000 au cours de la même année. Ces différentes réalisations ont permis d'améliorer les capacités et l'encadrement pédagogique des élèves, en particulier du primaire, ce qui a contribué à porter le *taux brut de scolarisation à 50% en 2003/2004 contre 45,4% en 2002/2003*. Par contre, l'insuffisance des ressources budgétaires n'a pas permis au Gouvernement de résoudre le problème persistant du manque de motivation des volontaires de l'éducation.



5.3.2. Dans le secteur de la santé, grâce à la construction des cases de santé (plus de 1500) dans le cadre du programme d'utilisation des ressources PPTE et à la réhabilitation des formations sanitaires, le taux de couverture (pourcentage d'habitants ayant accès à un centre de santé situé à moins de 5 Km) est passé de 47,6% en 2001 à 65% en 2003/2004.

### **Incidences environnementales et en matière de genre**

5.3.3 Le programme n'a pas eu d'impact négatif direct sur l'environnement. En matière de genre, on note une amélioration du taux brut de scolarisation des filles qui a progressé de 33,3% en 2001/2002 à 40,4% en 2003/2004. Cependant, ce progrès demeure insuffisant pour réduire les disparités sociologiques entre les hommes et les femmes au Niger.

## **VI. DURABILITE DES EFFETS DU PROGRAMME**

L'économie nigérienne est vulnérable aux chocs exogènes (aléas climatiques, invasions de criquets pèlerins, tendance à la baisse des prix mondiaux des produits exportés, etc.) qui annulent périodiquement les résultats des efforts de développement entrepris et rendent incertaine la durabilité des effets positifs des programmes de réformes. La crise alimentaire résultant de l'arrêt prématuré de la saison de pluie et des invasions acridiennes en 2004 a entraîné la détérioration des performances macroéconomiques et l'aggravation de la pauvreté. Bien que la crise semble dépassée, en de la bonne campagne agricole 2005-2006 liée au retour d'une pluviométrie favorable, la durabilité des acquis du Programme et du PAS IV dépend de la poursuite des efforts de consolidation de leurs acquis à travers l'intensification et l'approfondissement des réformes ainsi que le renforcement de la coordination de l'aide afin de mener à bien les opérations de développement que le Gouvernement entend initier pour mobiliser les ressources en eau du pays et promouvoir l'agriculture irriguée.

## **VII. PERFORMANCE DE LA BANQUE, DE L'EMPRUNTEUR ET DES COFINANCIERS**

### **7.1 Performance de la Banque**

La forte coordination des actions d'identification, de préparation et d'évaluation des concours de la Banque mondiale et du FAD dans le cadre de son PAS IV à la mise en œuvre du programme 2000-2003 du Gouvernement, a permis de rendre performant (moins de 12 mois) le décaissement du prêt du Groupe de la Banque. Durant l'exécution du Quatrième Programme d'Ajustement Structurel pour le Niger, la Banque a participé à 3 missions conjointes (FMI/Banque Mondiale/BAD) de revue des résultats du Programme qui ont toutes conclu à une performance satisfaisante de la mise en œuvre du programme. La performance de la Banque en matière d'identification, de préparation, d'évaluation, de suivi et de supervision du programme a été satisfaisante. A l'avenir, la Banque devrait jouer un rôle plus actif dans la conception du programme en s'appuyant sur des réformes macroéconomiques ou sectorielles permettant d'enrichir le programme de réformes.

## **7.2 Performance de l'emprunteur**

Les autorités nigériennes ont fait preuve d'une grande détermination à la réalisation du Programme 2000-2003 et ont déployé des efforts importants pour exécuter les réformes et mesures prévues dans le cadre du PAS IV, en accomplissant rapidement les conditions préalables au décaissement des deux tranches et en réalisant plus de 60% desdites réformes, malgré la dégradation de la situation économique et sociale engendrée par la crise alimentaire sévissant à partir de 2004 dans le pays. Des rapports d'exécution ont été régulièrement produits et transmis à la Banque par le Gouvernement. Par contre, l'emprunteur n'a, toujours, pas communiqué le rapport d'audit du compte spécial relatif au PAS IV au FAD. La performance de l'emprunteur est globalement satisfaisante avec un besoin de renforcement de la coordination de l'aide consécutive aux faibles capacités institutionnelles du pays. Par ailleurs, des missions multidisciplinaires sont nécessaires aux différentes étapes du cycle des programmes.

## **7.3 Performance des cofinanciers**

Tous les cofinanciers ont fait preuve d'efficacité dans le décaissement de leurs ressources respectives dont 86,3% ont été mis à la disposition de l'emprunteur. La performance des cofinanciers a été satisfaisante.

# **VIII. EVALUATION GLOBALE DU PROGRAMME**

## **8.1 Pertinence et efficacité**

Les trois objectifs du PAS IV sont cohérents avec les problèmes à résoudre en matière d'assainissement des finances publiques, de réduction de la pauvreté et d'assainissement du secteur financier. Les résultats sont, dans l'ensemble, satisfaisants, ce qui permet de conclure à la pertinence des objectifs et à l'efficacité de leur exécution. La pertinence et la réalisation des objectifs atteignent une moyenne de 2,8 sur 4.

## **8.2 Efficience de l'exécution du programme**

La poursuite en étroite coordination avec les Institutions de Bretton Woods du dialogue de politique économique avec le Gouvernement, les différents concours financiers et l'assistance technique des partenaires extérieurs du Niger dont le Groupe de la Banque ont contribué à l'atteinte de résultats globalement satisfaisants du Programme qui permis l'accession, en avril 2004, du Niger au point d'achèvement au titre de l'IPPTE et la conclusion, en janvier 2005, avec le FMI d'un nouveau programme de réformes couvrant la période 2005-2007.

## **8.3 Développement institutionnel et durabilité**

8.3.1 Les capacités institutionnelles de la Direction Générale du Budget et du commissariat chargé de l'économie, 2 des principales administrations impliquées dans la mise en œuvre du PAS IV n'ont pas enregistré une amélioration sensible, en raison du retard accusé par la mise en œuvre de l'appui institutionnel du FAD accordé en même temps que le quatrième prêt à l'appui

aux réformes pour le Niger en raison des difficultés rencontrées par l'agence d'exécution pour préparer les dossiers techniques et lancer les appels d'offres. Cependant, la restructuration de la DCE et la mise en place de la CENTIF dans le cadre de la mise en œuvre du PAS IV ainsi que les voyages d'études en faveur de leurs cadres respectifs et l'étude sur les sources de croissance réalisés sur financement du don FAD ont renforcé les capacités de ces structures bénéficiaires de l'appui du FAD ainsi que du GAGE, ce qui augure des perspectives prometteuses en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux. Quant à l'étude sur les sources de croissance, ses conclusions ont confirmé l'agriculture et l'élevage comme les deux principaux piliers de la croissance économique au Niger suivis de l'industrie extractive, de la petite industrie de transformation, du commerce et du tourisme. La capacité du secteur rural (agriculture et élevage) à promouvoir une croissance économique accélérée au Niger dépend fortement de la qualité des leviers de la croissance comprenant : le capital humain (des ressources humaines de qualité), les infrastructures de base, l'offre de services financiers, l'organisation et la capacité institutionnelle ainsi que la gouvernance. En conséquence, le renforcement et l'amélioration de la qualité des leviers identifiés s'avèrent indispensable pour améliorer le climat des affaires au Niger et attirer l'investissement privé dans des secteurs porteurs de croissance économiques, notamment le secteur des mises et du tourisme.

8.3.2 Au regard des retards accusés dans l'exécution de plusieurs réformes et mesures, notamment celles visant la privatisation des entreprises publiques le Gouvernement devrait actualiser et mettre en œuvre son Programme national de renforcement des capacités de gestion et de promotion de la bonne gouvernance préparé en 1997 avec l'appui du PNUD afin d'accroître les performances des futurs programmes de réformes de la SRP. Quant à la durabilité des effets du programme, elle est probable, eu égard à la volonté et à la détermination du Gouvernement à poursuivre et à élargir les réformes engagées dans le cadre du Programme 2005-2007 et sous réserve de la réduction par les autorités nigériennes avec le concours des partenaires extérieurs du pays, de sa forte vulnérabilité vis-à-vis des chocs exogènes, en particulier les aléas et conditions climatiques. L'évaluation globale du programme est relativement satisfaisante.

## **IX. CONCLUSION, ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS**

### **9.1 Conclusion**

Les objectifs spécifiques assignés au PAS IV ont été, dans l'ensemble, atteints, malgré l'impact négatif sur les performances macroéconomique de la crise alimentaire qu'a été victime à partir de 2004 le Niger. Cependant, si les mesures prévues au titre de la promotion de la bonne gouvernance ont été largement mises en œuvre, les résultats obtenus demeurent encore limités et fragiles, eu égard aux principaux défis du développement du Niger et à la nécessité pour le pays de réaliser à l'horizon 2015, l'ensemble de ses objectifs du millénaire pour le développement. Par ailleurs, d'importantes réformes et mesures devraient être engagées sans tarder pour renforcer le processus de décentralisation et améliorer le suivi/évaluation des programmes de réduction de la pauvreté et soutenir la promotion du secteur privé.

## 9.2. Leçons à tirer de l'exécution du PAS IV

9.2.1. La première leçon à tirer de l'expérience des programmes de réforme tient au fait que les réformes qui doivent se poursuivre pour améliorer le fonctionnement de l'économie, sont à conforter par un effort d'investissement soutenu dans le secteur agricole avec un accent sur la maîtrise des ressources en eau d'atténuer les contingences climatiques et les crises alimentaires qui en résultent. Cette orientation est au centre des préoccupations du gouvernement et a guidé aussi, l'élaboration de la stratégie d'intervention de la Banque au Niger pour la période 2005-2009.

9.2.2 La deuxième leçon tient au fait que les réformes ne peuvent être mises en œuvre et avoir l'impact souhaité qui si le pays est doté de capacités techniques et administratives adéquates. Dans le cas du Niger, la faiblesse des capacités s'exprime par une insuffisance de la coordination de l'aide et partant par une aggravation de la pauvreté même si les performances économiques ont tendance à s'améliorer ; et

9.2.3 La troisième leçon porte l'élargissement des réformes qui se sont concentrées au cours des dernières années dans le domaine des finances publiques sans pour autant améliorer notablement la mobilisation des ressources intérieures. Une attention particulière devait être portée aux réformes institutionnelles susceptibles d'améliorer le climat des affaires et tirer l'investissement privé pour valoriser les ressources nationales notamment les ressources minières et le tourisme. Dans le domaine de la décentralisation, des réformes institutionnelles ont été initiées mais leur impact sur le développement est tributaire des actions de renforcement des capacités techniques et administratives au niveau central et local permettant d'associer les populations aux actions de développement.

## 9.3. Recommandations

### Pour le Groupe de la Banque :

- (a) Poursuivre l'appui aux programmes de réformes découlant de la SRP en soutenant particulièrement les efforts du Gouvernement visant à renforcer la gestion des finances publiques ; promouvoir a bonne gouvernance et mettre en place un système performant de suivi/évaluation de la SRP et des programmes sectoriels de développement afin d'adapter régulièrement sa politique de développement économique et social aux réalités nigériennes (5.2.2) ;
- (b) Continuer à soutenir les efforts du Gouvernement visant à renforcer ses capacités, notamment ceux destinés à assurer la promotion de la bonne gouvernance. Une attention particulière devrait ainsi être accordée aux réformes relatives à la décentralisation et aux domaines juridiques et judiciaires afin de renforcer la participation des populations à la mise en œuvre de la SRP et de soutenir le développement du secteur privé et de l'emploi (8.3.1) ;

- (c) Obtenir du Gouvernement en poursuivant et intensifiant le dialogue, la production et la transmission, dans les meilleurs délais, du rapport d'audit du compte spécial du prêt du FAD relatif au Quatrième PAS (4.3) ; et
- (d) Etoffer les équipes de préparation, d'évaluation et de revue des futurs PAS, eu égard à la multiplicité des domaines couverts par les programmes d'ajustement structurel afin d'accroître leur impact sur le développement du pays (7.1)

**Pour le Gouvernement :**

- e) Poursuivre et intensifier les réformes en accordant la priorité à celles visant à renforcer l'assainissement des finances publiques (mobilisation des ressources intérieures à travers l'élargissement progressif de la base fiscale, maîtrise des dépenses courantes et accroissement de l'efficacité et de l'efficience de la dépense) ; la promotion d'un secteur privé dynamique et porteur d'avenir ; et le renforcement de la bonne gouvernance (5.2.2) ;
- f) Renforcer qualitativement et quantitativement les moyens humains et matériels de l'administration nigérienne afin d'améliorer ses capacités d'analyse et de pilotage des programmes de réformes et de développement sectoriel pour accélérer la mise en œuvre efficace de la SRP et faire reculer significativement la pauvreté dans le pays (8.3.2) ;
- g) Oeuvrer fermement à la promotion des investissements capables de soustraire l'économie nigérienne de sa grande dépendance envers les aléas et conditions climatiques à travers la promotion de l'agriculture irriguée (vi) ; et
- h) Améliorer la coordination des actions de développement appuyées par les partenaires au développement (vi).

## ANNEXES

	Nombre de pages
1. Matrice des mesures du quatrième Programme d'Ajustement Structurel du Niger	7
2. Evaluation des performances et des résultats du programme	4
3. Matrice de suivi des leçons, conclusions et recommandations	2
4. Liste des conditions préalables au décaissement de la première et deuxième tranche du prêt	2

**REPUBLIQUE DU NIGER - PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL IV -  
MATRICE DES MESURES A PRENDRE**

OBJECTIFS	MESURES A PRENDRE	DATE PREVUE D'EXECUTION	ETAT D'EXECUTION
<b>I. PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE</b> <b>1.1.1. La réforme des finances publiques</b>  1.1.1. Amélioration de la programmation budgétaire pour une incorporation effective des priorités de la SRP et des objectifs macroéconomiques	1.1.1.1. Préparation d'un cadrage sectoriel de la dépense à moyen terme (budget programme) pour les secteurs de l'éducation et de la santé)	Second semestre 2003	Réalisé
	<b>1.1.1.2. Adoption d'une Loi de Finances 2004 cohérente avec la SRP et le programme macroéconomique</b>	<b>Second semestre 2003</b>	Réalisé
	1.1.1.3. Détermination pour les administrations de l'Etat des crédits nécessaires (eau, électricité, téléphone) reflétant le niveau réel des consommations	Second semestre 2003	Réalisé
	1.1.1.4. Adoption d'un plan comptable pour les établissements publics	Second semestre 2003	Réalisé
1.1.2. Amélioration du suivi et de l'exécution budgétaire  1.1.2.1. Rationalisation de la chaîne d'exécution budgétaire et des procédures de contrôle   1.1.2.2. Automatisation complète de l'exécution budgétaire et disponibilité de l'information budgétaire en temps réel	1.1.2.1.1. Mise en œuvre d'un plan d'action de rationalisation et de simplification de la chaîne de la dépense  1.1.2.1.2. Mise en œuvre de la réforme établissement de la procédure de liquidation, renforcement de l'efficacité du contrôle de la dépense, procédures de dépenses exceptionnelles, etc.  1.1.2.1.3. Le diagnostic de la gestion des dépenses est complété et intégré dans la Revue de la Dépense Publique 2002 et offre une base de discussion de la CFAA  1.1.2.2.1. Mise à jour et reprise, si nécessaire, du fichier intégré de la fonction publique  1.1.2.2.2. Etude de faisabilité de l'extension du SIF aux gestionnaires de crédits (Ministères dépen-siers) et au réseau intérieur du Trésor  1.1.2.2.3. Démarrage de l'extension définitive du SIF par la création d'une salle pilote	Second semestre 2003  Premier semestre 2004  Premier semestre 2004  Second semestre 2003  Second semestre 2003  Premier semestre 2004	Réalisé  en cours  Réalisé  Réalisé  Réalisé

REPUBLIQUE DU NIGER - PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL IV -  
MATRICE DES MESURES A PRENDRE

OBJECTIFS	MESURES A PRENDRE	DATE PREVUE D'EXECUTION	ETAT D'EXECUTION
1.1.2.3. Mise en œuvre d'un système de régulation budgétaire et de gestion de la trésorerie permettant une exécution budgétaire ordonnée  1.1.2.4. La passation des marchés publics est efficiente et transparente	1.1.2.3.1. Non-accumulation de nouveaux arriérés intérieurs en 2003 et 2004	Mesure permanente	Réalisé
	1.1.2.3.2. Mise en place d'un plan de trésorerie détaillé et cohérent avec le TOFE trimestrialisé convenu avec le FMI. Ce plan doit spécifier et protéger les dépenses prioritaires	Second semestre 2003	Réalisé
	<b>1.1.2.4.1. Publication régulière de bulletins mensuels d'informations publiques sur les marchés ouverts et l'attribution des marchés</b>	Second semestre 2003	Réalisé
	1.1.2.4.2. Développement d'un système d'information automatisé pour le suivi des marchés publics	Second semestre 2003	Réalisé
	1.1.2.4.3. Elaboration et adoption des DAO types et de cahiers de charge	Second semestre 2003	Réalisé
	1.1.2.4.4. Mise en œuvre effective du nouveau code des marchés publics (textes d'application adoptés)	Quatrième trimestre 2003	Réalisé
	1.1.2.4.5. Mise en place d'un système d'archivage	2004	Réalisé
1.1.2.5. Amélioration de l'exécution et du suivi des dépenses déconcentrées  1.1.3. Contrôle de l'exécution du budget	1.1.2.5.1. Démarrage de la mise en œuvre de la réforme des dépenses déléguées et du réseau intérieur du Trésor.	Second semestre 2003 et 2004	Réalisé
1.1.3.1. Les normes et les procédures de comptabilité publique permettent un suivi régulier et transparent de l'exécution budgétaire	1.1.3.1.1. Poursuite des opérations régulières de comptabilité publique (discipline comptable, recours limité aux comptes d'imputations provisoires)	Second semestre 2003	Réalisé
	1.1.3.1.2. Les comptes de gestion 2002 sont transmis à la Chambre des Comptes	Second semestre 2003	Réalisé
	1.1.3.1.3. Apurement définitif des comptes de l'exercice 2002	Second semestre 2003	en cours
1.1.3.2. Les rapports d'exécution budgétaire sont régulièrement préparés	1.1.3.2.1. Publication régulière des tableaux de bord et des rapports publics sur l'exécution budgétaire	2004	Réalisé
1.1.3.3. L'information budgétaire est communiquée aux médias et au grand public	1.1.3.3.1. Définition d'une politique d'information sur l'exécution du budget	Second semestre 2003	Réalisé



**REPUBLIQUE DU NIGER - PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL IV -  
MATRICE DES MESURES A PRENDRE**

OBJECTIFS	MESURES A PRENDRE	DATE PREVUE D'EXECUTION	ETAT D'EXECUTION
1.1.3. Contrôle de l'exécution du budget (suite)	1.1.3.3.2. Mise en œuvre d'une politique d'information du public sur l'exécution du budget	Premier semestre 2004	Réalisé
1.1.3.4. Suivi et évaluation de l'impact de la dépense publique	1.1.3.4.1. Démarrage de la revue des dépenses publiques et de la revue de la gestion des finances publiques	Premier semestre 2004	Réalisé
	<b>1.1.3.4.2. Renforcement des capacités institutionnelles, humaines et techniques de la DCE</b>	Premier semestre 2004	Réalisé
1.1.3.5. Rétablissement du contrôle parlementaire sur l'exécution du budget	1.1.3.5.1. Préparation du projet de loi de règlement 2002 et présentation à l'Assemblée nationale	Premier semestre 2004	Réalisé
1.1.3.6. Rétablissement du contrôle judiciaire sur l'exécution budgétaire par la Chambre des comptes	1.1.3.6.1. La Chambre des comptes élabore un rapport provisoire sur les comptes 2000	Premier semestre 2004	Réalisé
	1.1.3.6.2. Finalisation des rapports 1998 et 1999 sur les comptes de gestion	Premier semestre 2004	Réalisé
<b>1.2. La lutte contre le blanchiment des capitaux</b>	<b>Création et installation de la CENTIF (Directive n°07/2002/CM/UEMOA)</b>	Premier semestre 2004	Réalisé
<b>1.3. La privatisation des entreprises publiques</b>			
1.3.1. Un cadre réglementaire est établi pour accompagner le désengagement de l'Etat des monopoles publics	1.3.1.1. Le cahier des charges de l'ARM est défini pour tous les secteurs	Second semestre 2003	Réalisé
	1.3.1.2. L'ARM est opérationnelle	Second semestre 2003	Réalisé
	1.3.1.3. L'ARM remplit ses fonctions de régulateur avec efficacité et transparence	2004	En cours
1.3.2. Le marché des télécommunications est concurrentiel et fournit des services de qualité à des prix concurrentiels	1.3.2.1. Le cahier des charges des opérateurs privés est respecté (investissement, interconnexion, tarification, qualité et couverture)	Mesure permanente	Réalisé
	1.3.2.2. Mise en œuvre des recommandations retenues suite à l'étude sur la téléphonie rurale	2004	en cours
	1.3.2.3. Le plan d'investissement et d'extension du réseau est mis en œuvre par la société de patrimoine et l'opérateur privé	2004	Réalisé
1.3.3. Amélioration de la desserte en eau potable en milieu urbain et semi urbain dans des conditions financières pérennes	1.3.3.1. Le plan d'ajustement tarifaire est mis en œuvre	2004	Réalisé

**REPUBLIQUE DU NIGER - PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL IV -  
MATRICE DES MESURES A PRENDRE**

OBJECTIFS	MESURES A PRENDRE	DATE PREVUE D'EXECUTION	ETAT D'EXECUTION
<b>1.3. La privatisation des entreprises publiques (suite)</b>			
1.3.4. Amélioration de la couverture électrique dans des conditions financières pérennes	1.3.4.1. Poursuite du processus de sélection d'un adjudicataire provisoire pour la mise en concession de l'opérateur NIGELEC	Second semestre 2003	Réalisé appel d'offres infructueux
	1.3.4.2. Réalisation de l'étude sur l'électrification rurale	Second semestre 2003	Non réalisée
	1.3.4.3. Respect du cahier des charges du concessionnaire	2004	Non réalisée
	1.3.4.4. Mise en œuvre des recommandations retenues suite à l'étude sur l'électrification rurale	2004	Non réalisée
1.3.5. Amélioration du système d'approvisionnement et de distribution des hydrocarbures	<b>1.3.5.1. Ouverture du capital de la société d'importation et de stockage des produits pétroliers (SONIDEP) à des opérateurs privés</b>	Second semestre 2003	Réalisé partiellement
	1.3.5.2. Mise en œuvre de la formule des prix au cours de l'année	2004	Réalisé
	1.3.5.3. Respect du cahier des charges de l'opérateur privé	Mesure permanente	Non réalisée
<b>II.LE RENFORCEMENT DES SECTEURS SOCIAUX</b>			
<b>2.1. Education</b>			
2.1.1. La politique de l'éducation dispose d'un cadre stratégique et financier à moyen terme	<b>2.1.1.1. Recrutement d'au moins 2000 VE au titre de l'année scolaire 2003-2004</b>	Second semestre 2003	Réalisé
	2.1.1.2. Adoption du décret qui régit le cadre réglementaire des ENI	Second semestre 2003	
	2.1.1.3. Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action et rapport d'avancement des mesures par rapport aux taux de redoublement en fin de cycle (CM2) (critère de point d'achèvement PPTE)	2003 et 2004	Réalisé
2.1.2. Les allocations budgétaires pour l'enseignement cycle de base I est adéquates	<b>2.1.2.1. Exécution de la loi de finances 2003 conformément aux allocations prévues pour le secteur éducation</b>	2003	Réalisé

**REPUBLIQUE DU NIGER - PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL IV -  
MATRICE DES MESURES A PRENDRE**

OBJECTIFS	MESURES A PRENDRE	DATE PREVUE D'EXECUTION	ETAT D'EXECUTION
2.1.2. Les allocations budgétaires pour l'enseignement cycle de base 1 est adéquates (suite)	<b>2.1.2.2. La loi de finances 2004 incorpore les éléments du budget programme 2002-2005 du secteur de l'éducation ainsi que les recommandations de la revue des dépenses publiques</b>	Second semestre 2003	Réalisé
2.1.3. Renforcement de la responsabilisation des communautés locales dans la gestion de l'école	2.1.3.1. Transfert des fonds du budget 2004 à certains conseils d'administration d'école si l'évaluation de l'expérience de 2003 est positive	2004	non réalisée
2.1.4. L'efficacité-coût du système est améliorée	2.1.4.1. Mise en œuvre d'une enquête et traçage de la dépense publique	Second semestre 2003	Non réalisée
	2.1.4.2. Préparation et mise en œuvre d'une enquête d'incidence auprès des bénéficiaires	Second semestre 2003 et 2004	Non réalisée
<b>2.2. Santé</b>			
2.2.1. La politique sanitaire repose sur une stratégie appropriée à moyen terme et sur un programme financier	2.2.1.1. Mettre à jour les plans de développement sanitaire des districts en accord avec le plan décennal	Second semestre 2003 et 2004	Réalisé
	2.2.1.2. Mise en œuvre satisfaisante du plan de développement et du budget programme	2003 et 2004	Réalisé
	2.2.1.3. Poursuite et finalisation des travaux d'élaboration du budget programme 2004-2006	Second semestre 2003	Réalisé
2.2.2. La gestion des ressources humaines est rationnelle et répond aux besoins de base	2.2.2.1. Mettre à jour annuellement la situation du personnel, y compris l'évaluation du progrès selon les normes en ressources humaines pour services existants et ceux programmés dans le cadre de l'extension de la couverture	Mesure permanente	Réalisé
2.2.3. Les allocations budgétaires pour les soins de santé primaire sont appropriés	<b>2.2.3.1. La loi de finances 2004 incorpore les éléments du budget programme 2002-2005 du secteur de la santé, ainsi que les recommandations de la revue des dépenses publiques</b>	Second semestre 2003	Réalisé
2.2.4. La disponibilité et l'accessibilité aux médicaments génériques essentiels sont améliorées	2.2.4.1. Finaliser l'évaluation des performances de l'ONPPC et mise en œuvre d'un atelier pour discuter les résultats	Second semestre 2003	
	2.2.4.2. Entreprendre une étude de l'impact des prix et des modalités de paiement des médicaments sur l'accès et le taux d'utilisation des services	Premier semestre 2004	
	2.2.4.3. Améliorer la gestion de l'ONPPC sur la base de l'évaluation 2002-2003	Premier semestre 2004	

**REPUBLIQUE DU NIGER - PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL IV -  
MATRICE DES MESURES A PRENDRE**

OBJECTIFS	MESURES A PRENDRE	DATE PREVUE D'EXECUTION	ETAT D'EXECUTION
<b>2.2. Santé (suite)</b>			
2.2.7. Renforcement de la capacité institutionnelle du Ministère de la Santé Publique	2.2.4.4. Gestion pilote des contrats basés sur les résultats en fonction des indicateurs de performance perceptibles et à travers des transferts de ressources budgétaires aux districts sur la base de l'évaluation des résultats	Second semestre 2003	Réalisé
<b>2.3. Lutte contre le VIH/SIDA</b>	2.3.1. Adopter une stratégie de communication pour étayer les activités relatives au VIH/SIDA/IST en particulier la prévention	Second semestre 2003	Réalisé
	2.3.2. Exécution satisfaisante du programme VIH/SIDA	2004	en cours
<b>2.4. Population et santé de reproduction</b>	2.4.1. Entreprendre une étude sur les liens entre la pauvreté et les dynamiques de population	Second semestre 2003	
	2.4.2. Mise en œuvre d'un plan d'action pour soutenir les efforts, afin de répondre à la croissance rapide de la population	Second semestre 2003	
	2.4.3. Susciter une sensibilité aux questions relatives à la population et l'engagement à les résoudre	Premier semestre 2004	
<b>III. LA REFORME DU SECTEUR FINANCIER</b>			
3.1. Renforcement de l'environnement légal et financier	3.1.1. Amélioration du cadre légal et réglementaire	Premier semestre 2004	
	3.1.2. Réalisation d'une étude sur les prises de garanties	Premier semestre 2004	
	3.1.3. Harmonisation progressive de l'environnement légal avec les dispositions OHADA	Premier semestre 2004	en cours
	3.1.4. Projet de réforme modifiant les titres fonciers	Premier semestre 2004	
3.2. Renforcement et assainissement du secteur bancaire	3.2.1. Amélioration des ratios prudentiels des banques commerciales	Premier semestre 2004	Réalisé
	3.2.2. Présentation du dossier d'agrément pour une Banque de l'habitat (et CDN) privatisée et recapitalisée à la Commission bancaire, et décision de la Commission en la matière	Second semestre 2003	en cours

**REPUBLIQUE DU NIGER - PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL IV -  
MATRICE DES MESURES A PRENDRE**

OBJECTIFS	MESURES A PRENDRE	DATE PREVUE D'EXECUTION	ETAT D'EXECUTION
<b>III. LA REFORME DU SECTEUR FINANCIER</b> (suite)			
3.3. Renforcement et assainissement du secteur des assurances	3.3.1. Conformité de la situation des compagnies avec les normes CIMA	Premier semestre 2004	en cours
	3.3.2. Réalisation d'enquêtes sur la demande pour les services d'assurance et la qualité des services fournis	Premier semestre 2004	
	3.3.3. Mise en œuvre d'un programme de formation pour les cadres des compagnies d'assurances	Premier semestre 2004	
3.4. Développement soutenable de l'intermédiation financière de proximité	3.4.1. Adoption d'une stratégie de restructuration de l'ONPE	Second semestre 2003	Réalisé
	3.4.2. Préparation d'un plan d'actions de redressement de la microfinance en fonction des résultats des audits financiers	Second semestre 2003	Réalisé
	3.4.3. Préparation des bilans d'ouverture et adoption du cadre réglementaire de la nouvelle ONPE	Second semestre 2003	Non réalisée
	3.4.4. Réouverture de la Caisse d'épargne postale	Second semestre 2003	Non réalisée
3.5. Assainissement et renforcement du système de sécurité sociale	3.5.1. Adoption d'un plan d'actions pour la restructuration de la CNSS sur la base d'une stratégie en matière de sécurité sociale, de l'audit actuariel et des changements de la structure contributive et de la couverture du système de sécurité sociale	Premier semestre 2004	en cours
	3.5.2. Réalisation d'un audit actuariel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	Second semestre 2003	Réalisé
	3.5.3. Préparation et adoption d'un plan de restructuration de la CNSS	Second semestre 2003	en cours
	3.5.4. Achèvement de la restructuration et réhabilitation de la CNSS	2004	en cours
	3.5.5. Etude sur un programme de réforme du système de retraites et de sécurité sociale	2004	en cours

**PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR**  
**PAS IV**

<b>Indicateur</b>	<b>Notes 1à4</b>	<b>Observations</b>
1. Respect du calendrier	2,5	La réalisation des conditions préalables, des conditions spécifiques et des réformes a été dans l'ensemble conforme au calendrier, certains retards comme dans la privatisation des entreprises ne sont pas imputables au Gouvernement
2. Respect de l'échelle de coût	n.a.	
3. Application des conventions	1,8	Les dispositions concernant les biens et services ont été respectées; le rapport d'achèvement du Gouvernement a été préparé; les rapports de suivi ont été communiqués, mais pas de façon formelle; l'audit du compte spécial de prêt n'est pas réalisé.
4. Adéquation du suivi, de l'évaluation et des rapports	2.5	Le GAGE a été relativement efficace dans le suivi du programme
5. Opération non satisfaisante	n.a.	
<b>TOTAL</b>	<b>6,8</b>	
<b>Notation de la performance globale</b>	<b>2,26</b>	<b>Relativement satisfaisante</b>

**PERFORMANCE DE LA REALISATION  
PAS IV**

<b>Indicateurs des composantes</b>	<b>Notes 1 à 4</b>	<b>Remarques</b>
1. Respect du calendrier général	2,5	Le calendrier a été globalement bien respecté
2. Respect du barème des coûts	n.a.	
3. Respect des clauses et des conditions	2,5	Les clauses et les conditions ont été dans l'ensemble respecté
4. Adéquation du suivi, de l'évaluation et des rapports	1,8	Le rapport d'audit du compte spécial n'est pas encore réalisé
5. Satisfaction de l'exploitation	n.a.	
<b>TOTAL</b>	<b>6,8</b>	
<b>Evaluation globale de la performance de la réalisation</b>	<b>2,26</b>	<b>Relativement satisfaisante</b>

**PERFORMANCE DE LA BANQUE**  
**PAS IV**

<b>Indicateurs des composantes</b>	<b>Notes 1 à 4</b>	<b>Remarques</b>
1. A l'identification	3	la Banque a participé à l'identification
2. A la préparation	3	Préparation selon un processus participatif et en coordination étroite avec les Institutions de Bretton Woods
3. A l'évaluation	3	Evaluation en août 2003 à Niamey de façon participative et en coordination avec les Institutions de Bretton Woods
4. A la supervision	2,5	Le programme a fait l'objet de trois missions de suivi et de supervision
<b>TOTAL</b>	<b>11,5</b>	
<b>Evaluation de la performance globale de la réalisation</b>	<b>2,9</b>	<b>Satisfaisante</b>



**RESULTAT DU PROGRAMME  
PAS IV**

	Indicateurs des composantes	Note (1 à 4)	Remarques
<b>1</b>	<b>Pertinence et atteinte des objectifs</b>	<b>2,0</b>	
i)	Politique macroéconomique	2,0	Les objectifs macroéconomiques n'ont pas été totalement atteints, en raison de chocs exogènes (aléas climatiques, criquets pèlerins, etc.,)
ici)	Politique sectorielle	n.a.	
iii)	Réalisations physiques	n.a.	
iv)	Finances	n.a.	
v)	Réduction de la pauvreté et impact social et genre	2,0	Le taux de couverture sanitaire et le taux brut de scolarisation se sont améliorés
vi)	Environnement	n.a.	
vii)	Développement du secteur privé	2	La réduction des arriérés intérieurs a eu un impact favorable
<b>2</b>	<b>Développement institutionnel</b>	<b>2,25</b>	
i)	Cadre institutionnel	2,5	Le cadre institutionnel s'améliore avec l'appui des partenaires, la Banque mondiale, notamment.
ii)	Système d'information de gestion et financier y compris les systèmes d'audit	2	Le rapport d'audit du compte spécial n'est pas encore réalisé
iii)	Transfert de technologie	n.a.	
iv)	Personnel par niveau de qualification, (y inclus rotation) formation et contrepartie	n.a.	
<b>3</b>	<b>Durabilité</b>	<b>3</b>	
i)	Engagement de l'emprunteur	3,5	L'engagement du Gouvernement à exécuter le programme a été fort
ii)	Politique environnementale	n.a.	
iii)	Cadre institutionnel	2,5	Le cadre institutionnel a été assez efficace
iv)	Viabilité technique	n.a.	
v)	Viabilité financière	n.a.	
vi)	Viabilité économique	n.a.	
vii)	Viabilité environnementale	n.a.	
viii)	Facilité pour le fonctionnement et maintenance	n.a.	
<b>4</b>	<b>Taux de rentabilité économique interne</b>	<b>n.a.</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>7,25</b>	
	<b>Evaluation globale des résultats</b>	<b>2,4</b>	<b>Relativement satisfaisante</b>

**NIGER-PAS IV - Matrice de suivi des leçons, conclusions et recommandations**

Principaux résultats et conclusions	Enseignements et recommandations	Actions et suivi	Responsabilité
Formulation et réalisations du programme	La persistance de la faible capacité de l'administration nigérienne, est de nature à affecter la qualité et la pérennité des résultats	Renforcer l'harmonisation des conditionnalités des prêts du FAD avec celles préconisées par les autres bailleurs de fonds Accroître les capacités institutionnelles de l'administration	FAD Gouvernement et Bailleurs de fonds
Suivi du programme	Les documents de revue et de suivi du programme et des bilans des réformes ont été communiqués au FAD.-	Améliorer le système de suivi –évaluation des programmes et transmettre régulièrement les rapports d'activités et de suivi	Gouvernement
Réalisation du programme	Sur les 83 mesures et réformes, 50 ont été réalisées et 13 sont en cours. Dans ce cadre, il a été noté un retard dans la privatisation de la NIGELEC et de la SONIDEP en raison du peu d'intérêt manifesté par les repreneurs; La réforme du secteur financier est en retard	Accélérer la réforme du secteur financier dans le cadre du Projet d'Assistance Technique pour le Développement du Secteur Financier financé par la Banque Mondiale Accélérer la privatisation de la NIGELEC et la SONIDEP	Gouvernement
Respect des conditions de prêts et clauses	Le Gouvernement a, dans l'ensemble, respecté les conditions de prêts et les clauses; cependant, la Banque n'a pas reçu le rapport d'audit du compte spécial du prêt au titre du PAS IV.	Rappeler au Gouvernement l'obligation qu'il a de produire et de communiquer au FAD le rapport d'audit du compte spécial au titre du PAS IV	FAD Gouvernement

**NIGER - PAS IV - Matrice de suivi des leçons, conclusions et recommandations (suite)**

Principaux résultats et conclusions	Enseignements et recommandations	Actions et suivi	Responsabilité
Evaluation de la performance et des résultats du programme	L'exécution du programme a été relativement satisfaisante dans l'ensemble, malgré la faiblesse des capacités institutionnelles et les chocs exogènes vers la fin du programme. En dehors de la chute du taux de croissance du PIB, les autres performances macroéconomiques ont été satisfaisantes. Le taux brut de scolarisation s'est amélioré, de même que la couverture sanitaire	Poursuivre l'appui à la mise en œuvre de la SRP du Gouvernement Poursuivre la mise en œuvre de la SR, tout en procédant à son actualisation	FAD Gouvernement
Durabilité	Les chocs exogènes (aléas climatiques, attaques acridiennes) constituent des menaces potentielles pour la durabilité des acquis du programme. Cependant, le degré élevé d'engagement du Gouvernement et des bailleurs de fonds en faveur des réformes et la volonté des autorités de promouvoir l'agriculture irriguée afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de rendre pérenne la Croissance économique rend probable la durabilité des effets positifs du programme.	Poursuivre les efforts visant à assurer la promotion de l'agriculture irriguée ; Poursuivre et consolider les réformes visant à renforcer la gestion des finances publiques et à améliorer le système de suivi/évaluation des programmes et de la SRP	Gouvernement

**Liste des conditions préalables au décaissement de la première et deuxième tranche du prêt FAD**

Le décaissement des 2 tranches du prêt de montants respectifs de 9,0 et 4,05 millions d'UC, était subordonné à la satisfaction, par l'emprunteur, des conditions générales afférentes aux accords de prêts du FAD et aux conditions spécifiques ci-après énumérées.

A°- Outre l'entrée en vigueur de l'accord de prêt, le décaissement de la première tranche du prêt est subordonné à la satisfaction par l'Emprunteur des conditions spécifiques suivantes :

- a) Fournir la preuve de l'ouverture d'un compte spécial en devises auprès de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO – Direction nationale du Niger) destiné à recevoir exclusivement les ressources du prêt FAD, au titre du PAS IV ;
- b) Fournir la preuve de la transmission au Parlement, pour adoption, du projet de loi transposant dans le droit positif nigérien la Directive n° 07/2002/CM/UEMOA de l'union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux ;
- c) Communiquer au Fonds une copie du décret réorganisant la Direction du Contentieux de l'Etat (DCE) dont le projet lui aura été préalablement soumis pour approbation ;
- d) Communiquer au Fonds une copie de l'arrêté du Ministre en charge des finances portant sur le processus de préparation budgétaire qui établit clairement le calendrier, les rôles et les responsabilités des différents ministères et services impliqués dans le processus d'élaboration du budget ;
- e) Communiquer au Fonds une copie des textes d'application suivants du Code des marchés publics adoptés par le Conseil des ministres, (i) l'arrêté sur le montant au-dessus duquel une modification doit entraîner une nouvelle procédure et un nouveau marché; ii) l'arrêté fixant les seuils de passation des marchés; et iii) l'arrêté sur les commissions d'évaluation des appels d'offres ; et iv) l'arrêté fixant le seuil d'examen de la Commission centrale des marchés (CCM) ; et
- f) Fournir la preuve de la distribution du Dossier d'appel d'offres de la privatisation de la SONIDEP aux soumissionnaires ayant répondu à l'avis à manifestation d'intérêt.

**B- Conditions préalables au décaissement de la seconde tranche du prêt.**

Le FAD procédera au décaissement de la seconde tranche du prêt si l'emprunteur a exécuté le programme de manière satisfaisante et s'il a, par ailleurs, satisfait aux conditions spécifiques ci-après :

- a) Fournir la preuve que la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) a été réellement installée dans ses bureaux et qu'elle a démarré l'exécution de son programme d'activités ;
- b) Fournir la preuve que la DCE a été dotée en personnels qualifiés dont deux, au moins, auront la qualité d'officier de police judiciaire dans l'exercice de leur fonction au sein de la DCE ;
- c) Fournir la preuve que les allocations budgétaires au titre du Budget courant de fonctionnement dans la loi de finances 2004 dans les secteurs sociaux (éducation, santé) sont conformes aux priorités de la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) ;
- d) Fournir la preuve que le Gouvernement a entamé la mise en oeuvre des dispositions de l'arrêté sur la préparation budgétaire, au titre du budget 2005 ;
- e) Fournir la preuve de la publication régulière des bulletins mensuels d'information sur les procédures de marché, les appels d'offres et les contrats ; et
- f) Fournir la preuve du recrutement, au titre de l'année scolaire 2003-2004, d'au moins 2000 volontaires de l'éducation.